

Editorial

Le travail au noir, un sujet toujours d'actualité. Pour prendre connaissance des premiers résultats, je vous renvoie à l'intérieur de notre journal pour le communiqué de presse de la Commission de surveillance du travail au noir.

Chaque jour de nouveaux problèmes émergent. La pression économique dans certains secteurs d'activité obligent des chefs d'entreprise à se diversifier. Le monde agricole est confronté à ce problème. Nous constatons aujourd'hui régulièrement que des agriculteurs se lancent dans des travaux de génie civil simples. Ils cherchent de nouvelles activités à leur portée pour compléter le revenu agricole. Ils offrent leurs services à des privés ou à des collectivités à des prix défiant toute concurrence. Leurs charges dans ce domaine ne sont pas équivalentes à celles des entrepreneurs. Il est indéniable que le monde paysan souffre aujourd'hui de la globalisation.

Notre association va entamer des démarches pour rendre attentif les pouvoirs publics et les associations paysannes de cette concurrence nouvelle ainsi que des exigences minimales et légales qui doivent être respectées dans le milieu de la construction! ■

Jean-Daniel Wicht

FEDERATION FRIBOURGEOISE DES ENTREPRENEURS
FREIBURGISCHER BAUMEISTERVERBAND
Route André Pillier 29
1762 Givisiez
Tél. 026 460 80 20
Fax 026 460 80 25
Internet : <http://www.construction.ch/FFE>
Email : ffe@bluewin.ch

Remise de diplômes

Chefs d'équipe et machinistes-grutiers

Le vendredi 7 juin 2002, en début de soirée, 16 chefs d'équipe et 77 conducteurs de machines ou grutiers ont reçu un diplôme ou un permis confirmant la réussite de leur examen professionnel, à la halle des maçons du Centre Professionnel de Fribourg.

En présence de plusieurs personnalités de la construction du canton de Fribourg, Luc Pasquier Président de la Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs, Patrick Papaux Président de la formation professionnelle de la FFE, Raymond Mivroz Président des chefs d'équipe et Georges Surchat Président des machinistes, une cérémonie a rendu hommage aux nouveaux diplômés. Après les discours et félicitations d'usage, en présence d'un nombreux public, Kuno Philipona leur a remis leurs certificats.

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs félicite ces nouveaux chefs d'équipe, machinistes et grutiers et leur souhaite plein succès dans leurs activités professionnelles. ■

JDW

Discours de Luc Pasquier aux nouveaux diplômés

Quand Kuno Philipona m'a invité à assister à cette cérémonie de remise des diplômes, c'est très volontiers que j'ai accepté et cela pour plusieurs raisons.

Tout d'abord pour vous féliciter et vous remercier pour le travail et le temps que vous avez mis à disposition pour suivre les cours et étudier en vue d'obtenir le diplôme que vous recevez ce soir.

Je sais que ce n'est pas évident de se remettre sur les bancs de l'école. Cela peut rappeler de bons souvenirs, mais se remettre dans les livres, après quelques années d'interruption, demande du courage et de la motivation. Vous avez fait cet effort, et aujourd'hui vous en recevez le résultat. Il en vaut la peine.

Vous l'avez fait d'abord pour vous, pour votre amélioration personnelle. Cette formation est aussi importante pour les entreprises dans lesquelles vous travaillez, dans la mesure où vous pourrez remplir vos tâches de manière plus efficace.

Le chef d'équipe occupe une position clé sur les chantiers, car il est la première personne directement en contact avec l'ouvrage. C'est donc lui qui est à même d'apprécier tout changement des conditions de travail, d'évaluer les risques potentiels et d'en référer à ses supérieurs, voir même, si c'est nécessaire, de prendre les mesures urgentes qui s'imposent.

C'est aussi lui, son titre l'indique, qui mène les hommes, qui donne le rythme. C'est donc en



Halle des maçons

(photo JDW)

Diplômes de chefs d'équipe

ANDRADE GOMES Antonio, NEYRUZ, ZSCHOKKE CONRAD SA; BERGER Fabrice, AUTAVAU, BERCHIER CHARLY SA; BRENLLA Manuel, DELÉMONT, COMPTE GERMAIN ;CHAIGNAT Adrien, TRAMELAN, CHAIGNAT ANDRE & FILS SA; DE FILIPPO Fabrizio, INS, WEISS+APPETITO ; DESCHENAUX Olivier, ECHARLENS, JPF CONSTRUCTION SA ; GUERRY Laurent, DOMDIDIER, MAURON STÉPHANE SA ; GURTNER Grégoire, GRANDVILLARD, GURTNER FRERES SA ; GURTNER Julien PRINGY, GURTNER FRERES SA ; MANTEL Christian, BELFAUX, ANTIGLIO A. SA ; MARTINS MOREIRA Manuel, MARLY, AZC CONSTRUCTIONS ; PITTET Jérôme, PREZ-VERS-SIVIRIEZ, PITTET FRERES ; RAEMY Nicolas, VILLARLOD, PAPAUX PATRICK SA ; SALERNO Antonio, BROC, GRISONI-ZAUGG ; SENN Frédéric, BRENLES, PITTET FRERES ; VOILLAT Frédéric, COURROUX, CHÉTELAT GEORGES SA.

partie sur lui que repose la réussite d'un chantier.

Finalement, dans la mesure où il est toujours présent, c'est lui qui pourra noter tous les imprévus rencontrés lors de la réalisation des travaux.

L'utilisation des machines et des grues est devenue indispensable car elle permet de multiplier le potentiel de l'homme qui les utilise. Elle multiplie également sa force, mais aussi les conséquences d'une mauvaise manœuvre. Si la formation de machiniste/grutier qui vous a été dispensée est principalement axée sur la sécurité, elle vous a permis de mieux connaître le fonctionnement de votre engin et

par là, d'améliorer vos performances.

Je ne peux donc que vous réitérer mes félicitations et mes remerciements.

Mes remerciements vont également à ceux qui ont mis ces cours sur pied et qui en assurent le fonctionnement, et plus particulièrement à Kuno Philipona, le responsable de la formation professionnelle auprès de la FFE. La réussite d'aujourd'hui est le résultat de leur travail.

Il est important de noter que le financement de ces cours est assuré par le biais du Parifonds. A ce titre, il est bon de remarquer que la collaboration

avec les syndicats, représentant les ouvriers, est excellente. Je remercie également tout vos patrons et je salue plus spécialement ceux qui sont présents. L'appui qu'ils vous ont apporté montre l'importance qu'ils donnent à la formation continue et à la satisfaction de leurs employés.

C'est avec plaisir que je salue tous nos invités. Votre présence ne peut que rehausser la valeur que nous accordons tous à ces diplômés.

Messieurs les diplômés, vous venez de franchir une étape et je ne peux que vous encourager à continuer. Chaque nouvelle expérience sera pour vous un enrichissement et une nouvelle satisfaction. ■

Luc Pasquier

**Nos bureaux seront
fermés du**

**jeudi 1^{er} août
au vendredi
16 août 2002**

Diplômes de machinistes ou grutiers

AEBISCHER German, HEITENRIED, RENOBAU ZAHNO ; ALMEIDA AUGUSTO José Carlos, BROC, JECKELMANN SA ; AMBORD Albert, OBERSCHROT, ROUTES MODERNES SA ; ANDRADE GOMES Antonio Horacio, NEYRUZ, ZSCHOKKE CONSTRUCTION SA ; AVELLONEDA ARIAS José Antonio, ROMONT, ROPRAZ SA ; BERGER Fabrice, AUTAVAU, BERCHIER CHARLY SA ; BERSET Régis, RUEYRES-ST-LAURENT, HUGUENOT G. SA ; BLAKAJ Haxhi, SUGIEZ, BURA AG ; BOSSEL François, GRATTAVACHE , BOSSEL FRANÇOIS ; BRENLLA Manuel, DELEMONT, COMPTE GERMAIN ; BUCHS Emanuel, JAUN, JPF CONSTRUCTION SA ; CARREL Pierre-Alain, LENTIGNY CARREL JEAN-FRANÇOIS SA ; CASTELLA Alexis, NEIRIVUE, JPF CONSTRUCTION SA ; CHAIGNAT Adrien, TRAMELAN, CHAIGNAT ANDRE & FILS SA ; CHIUSOLO Leonardo, FRIBOURG, SULMONI SA ; DA SILVA CARVALHO Arsenio, TOUR-DE-TRÈME, JPF CONSTRUCTION SA ; DA SILVA GONCALVES Manuel, VILLARS-SUR-GLÂNE, BATIGROUP SA ; DA SILVA PINHO Isidoro, FRIBOURG, ROUTES MODERNES SA ; DE DAVIDE Dante, BULLE , GRISONI-ZAUGG SA ; DE FILIPPO Fabrizio Antonio, INS, WEISS+APPETITO AG ; DE LOS SANTOS Carlos, FRIBOURG, ROUTES MODERNES SA ; DESCHENAUX Olivier, ECHARLENS, JPF CONSTRUCTION SA ; DIAS Nuno, VILLARS-SUR-GLANE, SULMONI SA ; DOS SANTOS Joao Manuel, VUADENS, JPF CONSTRUCTION SA ; FERNANDES Alcides Carlos, PAYERNE, JUNGO JB SA ; FERNANDES DIAS Americo, VILLARS-SUR-GLANE, CARREL JEAN-FRANÇOIS ; FETAHOVIK Sadrija, FARVAGNY, COLAS FRIBOURG SA ; FONSECA DA TEIXEIRA Rui Filipe, BELFAUX, COLAS FRIBOURG SA ; GARCIA MARTINS Filipe, CRANS, PAPAUX PATRICK SA ; GEINOZ Philippe, ENNEY, GRANDJEAN H. & FILS SA ; GIRARD Jean-Luc, SIVIRIEZ, ROPRAZ SA ; GOMES Jose Manuel, TOUR-DE-TREME, GRISONI-ZAUGG SA ; GOMES PEREIRA Pedro Miguel, ROSENS, BAIUTTI ENRICO SA ; GONCALVES SANTANA Jérôme, COTTENS, COLAS FRIBOURG SA ; GRANDJEAN Armand, ALBEUVE, JPF CONSTRUCTION SA ; GRANDJEAN Frédéric, ENNEY, GRANDJEAN H. & FILS SA GUERRY Laurent, DOMDIDIER, MAURON STÉPHANE SA ; GURTNER Grégoire, GRANDVILLARD, GURTNER FRERES SA ; GURTNER Julien, PRINGY, GURTNER FRERES SA ; HERNANI JULIO Caetano, FRIBOURG, CARREL JEAN-FRANÇOIS SA ; HERREN Hans-Ulrich, CLAVALEYRES, ROUTES MODERNES SA ; KOSTADINOV Risto, CORPATAUX, BURA AG ; KRATTINGER Marc, BULLE, BRODARD G. & FILS SA ; MABOUX Emmanuel, BROC, JPF CONSTRUCTION SA ; MAILLARD Claude, VUISTERNENS-DEVANT-ROMONT, BOSSEL FRANÇOIS ; MALOKU Basri, MURTEN, BURA AG ; MANI Adrian, KLEINBOESINGEN, GUGGER F. AG ; MANTEL Christian, BELFAUX, ANTIGLIO A. SA ; MELCHIORETTO Patrick, BULLE, DUBOIS MICHEL SA ; METTRAUX Daniel, FRIBOURG, COLAS FRIBOURG SA ; MIAUTON Pierre, OLEYRES, BATIGROUP SA ; MOOSER Pascal, PLAFFEIEN, JPF CONSTRUCTION SA ; MOREIRA MARTINS Manuel Antonio, MARLY, AZC CONSTRUCTIONS SÀRL ; MORINAY Bekim, CHÂBLES, ROULIN-DELLEY SA ; MUELLER Thomas, INS, GUGGER F. AG ; NOLL Samuel, LA TOUR-DE-TREME, NOLL CLAUDE SA ; PAQARIZI Abdul, PROGENS, BOSSEL FRANÇOIS ; PEREIRA José, BULLE, HUGUENOT G. SA ; PERRIARD Jean-François, DELLEY, PERRIARD TERRASSEMENT ; PINTO BERNARDINO Hugo, FLYSS, STETTLER AG ; PITTET Jérôme, PREZ-VERS-SIVIRIEZ, PITTET FRERES ; RAMA Cen, ROMONT, SULMONI SA ; REIS PALMA Emmanuel, MOUDON, PAPAUX PATRICK SA ; ROSINHA Duarte, CUDREFIN, ZAMPA MICHEL SA ; ROSSIER Gérald, ONNENS, ROUTES MODERNES SA ; SANSONNENS Bernard, ESTAVAYER-LE-LAC, STAVIABOIS SA ; SAUTAUX Christian, VUITERNENS-EN-OGOZ, HUGUENOT G. SA ; SENN Frédéric, BRENLES, PITTET FRERES ; SOTTAS Jean-Marie, SORENS, JPF CONSTRUCTION SA ; SOUSA CHAVES Berto Manuel, BULLE, JPF CONSTRUCTION SA ; THOSSY Richard, SCHMITTEN, BURA AG ; ULRICH Stefan, ALTERSWIL, RAPPO HOCH UND TIEFBAU AG ; VERDON Thierry, FRIBOURG, SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT ; VILLOZ Claude, RIAZ, JPF CONSTRUCTION SA ; VOILLAT Frédéric, COURROUX, CHÉTELAT GEORGES SA ; YUECEL Osman, VILLARS-SUR-GLÂNE, COLAS FRIBOURG SA ; ZBINDEN Anton, TENTLIGEN, BURA AG

Anfang abends des 7. Juni 2002 haben 16 Vorarbeiter sowie 77 Maschinenführer und Kranführer ein Diplom oder einen Ausweis in der Maurerhalle der Berufsschule Freiburg erhalten, welcher den Erfolg ihrer Abschlussprüfungen bestätigt.

Mit der Anwesenheit von mehreren Personalitäten der Baubranche des Kantons Freiburg, Luc Pasquier Präsident des Freiburgischen Baumeisterverbandes, Patrick Papaux Präsident der Berufsausbildung der FBV, Raymond Mivroz Präsident der Vorarbeiter und Georges Surchat Präsident der Maschinisten, erwies eine Zeremonie den neuen Diplomierten Ehre. Nach Ansprachen und Glückwünsche hat Herr Kuno Philipona mit der Anwesenheit von einem zahlreichen öffentlichen Publikum, die Zertifikate übergeben.

Der Freiburgische Baumeisterverband gratuliert den neuen Vorarbeiter, Maschinisten sowie Kranführer und wünscht ihnen viel Erfolg in ihren zukünftigen beruflichen Aktivitäten. ■

JDW



Kuno Philipona

(photo JDW)

Droit de réponse

La Fédération a demandé de publier l'article ci-dessous suite au propos de Jean-Pierre Siggen, directeur de l'Union Patronale du canton de Fribourg, qui clamait son mécontentement, dans l'Info Patronale, au sujet des décisions prises à Zürich dans le cadre de la retraite anticipée.

Monsieur Siggen estime que les entrepreneurs du second œuvre ont trahi leurs collègues du second œuvre en concluant un accord avec les partenaires sociaux pour l'introduction de la retraite anticipée à 60 ans d'ici à 2006.

Retraite anticipée, point de vue des entrepreneurs

La Fédération Fribourgeoise des Entrepreneurs a été surprise des réactions assez vives des associations professionnelles et des représentants du second œuvre, suite à la conclusion d'un accord avec nos partenaires pour la mise en place d'une retraite anticipée à 60 ans pour les travailleurs de la construction.

Nous remercions l'Union Patronale de

nous donner un espace dans son journal afin d'exposer le point de vue des Entrepreneurs. Les patrons ont été qualifiés de très généreux, mais ce n'est de loin pas sans raison. Ils reconnaissent par-là les conditions de travail difficiles que leurs ouvriers rencontrent sur les chantiers. D'ailleurs, pour s'en convaincre, il suffit de compter le nombre d'employés qui n'atteignent pas l'âge de la retraite, que ce soit pour des raisons d'invalidité ou de décès. Depuis la disparition de la solidarité générale, dans l'assurance contre les accidents professionnels, le secteur gros œuvre de la construction assume seul les charges importantes résultant de ces conditions de travail. L'introduction de la retraite anticipée est donc également une manière de résoudre partiellement ce problème en limitant le nombre de cas d'invalidité.

Certes, les négociations sont menées à Zürich par notre organisation faïtière, la Société Suisse des Entrepreneurs (SSE), mais nous pouvons affirmer que les patrons fribourgeois sont, dans leur majorité, favorables à une retraite anticipée pour leurs collaborateurs, retraite financièrement supportable. Une enquête dans ce sens, au début de l'année dernière, montrait clairement cette position. D'ailleurs de grandes entreprises de ce canton n'ont pas attendu les décisions de la SSE pour financer des modèles de retraite anticipée. Les entrepreneurs valaisans et vaudois ont aussi mis en place leurs propres solutions, ces deux dernières années, de manière totalement unilatérale, sans l'aide des syndicats.

Il est bon de noter que durant la phase d'introduction de la retraite, c'est à dire jusqu'en 2006, les syndicats se sont engagés à ne pas revendiquer d'augmentations réelles de salaires et à respecter absolument la paix du travail. Celle-ci, avant le terme des négociations, était très sérieusement menacée.

Les entrepreneurs manquent aujourd'hui cruellement de main d'œuvre qualifiée. Il est de plus en plus difficile de trouver des

Debrunner

klöckner & co multi metal distribution

Sécurité au travail:
une prévention qui est payante !



uvex constructor est la nouvelle chaussure de sécurité pour les chantiers. Elle allie une protection optimale au travail et un confort remarquable.

Plusieurs modèles sont disponibles.

Debrunner SA Fribourg
Route du Tir Fédéral 14, 1762 Givisiez
Tél. 026 460 23 88, Fax 026 460 22 51
Email Infofr@d-a.ch
Internet www.d-a.ch





Tout pour la construction

HG COMMERCIALE
Matériaux de construction

SPONAGEL
Carrelages

HG COMMERCIALE
Rte André-Piller 29, Zone Industrielle 3, 1762 Givisiez, Tél. 026 460 81 60, Fax 026 460 81 69

apprentis pour nos métiers de la construction. Par cette décision importante, de portée nationale, les entrepreneurs ont voulu donner un signe à la jeunesse de ce pays. Les conditions de travail dans la construction peuvent être intéressantes et modernes. Il est aussi important pour la branche de la construction d'améliorer son image de marque générale, trop souvent décriée.

Contrairement à ce que les journaux laissent à penser, ce ne sont pas les syndicats qui ont imposé cet accord aux patrons, mais bien la volonté des entrepreneurs de doter le personnel de leur entreprise d'une retraite méritée.

Cet accord a un coût, mais les patrons l'ont jugé supportable puisque réparti dans le temps. En fin de compte, c'est la santé et le bien être des collaborateurs qui ont décidé les entrepreneurs de faire cet effort. Ils le méritent. ■

L. Pasquier - J.-D. Wicht

Assemblée générale FFE

Les assises annuelles de printemps de la FFE se sont déroulées dans le district du Lac, dans cette merveilleuse région du Vully. Environ 80 personnes et invités ont suivi les débats à la halle polyvalente de Nant. Les membres ont eu la satisfaction d'apprendre qu'ils étaient rejoints par 9 entreprises ayant demandées leur adhésion. Ils ont également pris connaissance des résultats comptables de l'exercice 2001 bouclant avec un bénéfice de près de 5000 francs.

La partie informative de l'assemblée a été conduite par Monsieur Roland Leimgruber, journaliste de la Société Suisse des Entrepreneurs, répondant romand du Forum pour une construction saine. Les membres présents ont pu se faire une idée sur le thème de l'écologie dans la construction avec la question "**Bâtir durable, une mode ou un défi pour l'avenir ?**".



Roland Leimgruber

La réponse est oui dans les deux cas mais avec certaines nuances. Que veux d'abord dire le terme "durable". Il faut comprendre le sens de

ce mot dans la volonté de construire l'avenir en respectant trois données fondamentales : le social (l'homme au sein de l'entreprise), l'économie (l'entreprise et sa rentabilité) et l'environnement (limitation au minimum des charges sur le milieu dans lequel on vit). Lorsque l'on est capable de construire en prenant en compte ces principes, on crée des conditions favorables pour la vie des générations futures.

Il est curieux et surprenant d'apprendre, par l'exposé de Monsieur Leimgruber, que la brique et le ciment demandent moins d'énergie pour leur fabrication que le bois. Le sciage et le séchage de ce dernier sont très gourmand en énergie!

Ainsi les informations données permettent de tordre le cou aux préjugés voulant que seul la construction en bois est écologique. Et non, il s'agit de marier le tout correctement et seul une analyse fine permet de construire de manière durable.

Après cet intéressant exposé, les invités et les membres de la Fédération, les membres d'honneur et vétérans se sont rendus en car sur le Mont Vully. Depuis le lieu de l'apéritif, on pouvait voir au loin, d'un côté l'Arteplage de Morat avec son monolithe bien visible devant la ville et de l'autre côté l'Arteplage de Neuchâtel. Un ensemble de deux musiciens, dans un



Le personnel du secrétariat durant l'apéritif à Vully Expo

(photo JDW)

répertoire très varié, a donné une ambiance de fête à cette manifestation. La journée s'est terminée par un repas dans le très sympathique restaurant de l'Ours à Sugiez. Nul doute que les participants garderont un souvenir fort agréable de ces assises annuelles de printemps.

■
JDW



Jean-Pierre Brügger et Luc Pasquier

Expo.02

Qu'importe les critiques négatives des râleurs de service, qu'importe le contenu des expositions des différents Arteplages qui plaisent ou ne plaisent pas. Il est certain que des économies importantes auraient pu être réalisées, comme il est aussi certain que de l'argent a été gaspillé par des artistes ne connaissant pas toujours la valeur de l'argent. Une chose est sûre, pour la qualité de ses constructions, les prouesses techniques, les défis aux lois de la physique, l'Expo.02 est une réussite et vaut le déplacement. Les entrepreneurs qui ont réalisé ces travaux méritent nos félicitations. Leur savoir-faire s'enrichira ainsi d'une nouvelle et belle expérience.

■
JDW

Travail au noir

Ce sont 705 visites de chantiers, 73 rapports relevant 11 soupçons d'infractions aux diverses législations sociales, 2 suspicions d'infractions à la législation fiscale, 60 soupçons d'infractions au respect des conventions collectives, 10'000 francs d'amendes infligés par les commissions paritaires. Voilà les chiffres qui ressortent du premier rapport d'activité de la Commission tripartite de surveillance du travail au noir. De plus, en collaboration avec la police, 7 cas d'infractions à la loi sur le séjour des étrangers ont



Fabrice Eichenberg, Frédéric Gross, Michel Zampa

(photo JDW)

été dénoncés chez le juge. A noter que lors des visites, les inspecteurs de la construction procèdent aussi aux contrôles de la gestion des déchets.

Au-delà de ces chiffres, il est important de relever l'aspect préventif qui n'est pas mesurable, mais sans doute conséquent, de la lutte contre le travail au noir. Cet aspect a été particulièrement souligné par M. le Conseiller d'Etat Michel Pittet lors de son intervention. Il a aussi fait part de l'intention du gouvernement de l'étendre à d'autres secteurs d'activités.

La commission nouvellement créée en 2001, son activité ne peut naturellement pas se résumer à quelques chiffres. Durant la première partie de l'année, son activité a été consacrée à la mise en place de l'organisation, à la collaboration de l'élaboration de l'arrêté, au suivi de la formation de l'inspecteur et à la préparation et à l'adoption de divers documents de fonctionnement. Elle a choisi et nommé un Président en la personne de M^e Jean-Claude Morisod, avocat à Fribourg. Une autre tâche a consisté à trouver une entente avec le Département des travaux publics afin de régler les rapports contractuels relatifs à la mise à disposition des inspecteurs pour effectuer les contrôles de gestion des déchets. Des contacts ont aussi été pris avec l'Autorité de surveillance de la protection des données afin que le traitement des documents établis par les inspecteurs et le secrétariat, les méthodes de travail ainsi que l'archivage correspondent aux lois en vigueur.

Les inspecteurs ont commencé leur activité le 1^{er} janvier 2001.

Après une formation qui a duré 4 mois, il y a eu un période transitoire durant laquelle ils se sont essentiellement concentrés sur le contrôle de la gestion des déchets de chantier et sur le contrôle du travail exécuté en dehors de l'horaire normal. Ils ont profité de cette période pour recueillir des informations importantes pour leur future mission de lutte contre le travail au noir. C'est seulement dans la deuxième partie du mois de septembre qu'ils ont pu effectuer des contrôles relatifs au travail au noir. En effet, c'est à ce moment-là qu'ils ont reçu leur carte d'accréditation et qu'ils étaient ainsi à même de remplir leur rôle.

L'un des objectifs pour 2002 était d'obtenir une collaboration avec les juges d'instruction, afin que les inspecteurs puissent transmettre directement leur rapport à l'Office des juges d'instruction, en particulier en ce qui concerne la législation sur le séjour des étrangers. Celui-ci est aujourd'hui atteint, les premiers rapports ayant été remis ces jours.

Les premières mesures prises par la commission démontrent l'importance du travail à réaliser dans la lutte contre le travail au noir. Certes, le canton dispose maintenant d'un outil capable, non seulement de prévention dans ce domaine – la présence des inspecteurs a déjà un puissant effet dissuasif – mais également d'un outil capable de signaler les abus dans ce domaine et de prendre des mesures qui permettront aux travailleurs d'être mieux protégés et d'établir des règles de concurrence loyale entre les employeurs.

■
RS

Das sind die 705 Baustellenbesuche, 73 Rapporte, welche 11 vermutete Verletzungen der verschiedenen Sozialgesetze, 2 vermutete Verletzungen des Steuergesetzes und 60 vermutete Verletzungen der Gesamtverträge hervorheben. Die paritätischen Kommissionen stellten Bussen für 10'000 Franken aus. Das die ersten Zahlen, die dem Tätigkeitsrapport der tripartiten Aufsichtskommission zur Bekämpfung der Schwarzarbeit zu entnehmen sind. Außerdem wurden in Zusammenarbeit mit der Polizei beim Richter 7 Fälle von Verletzungen des Ausländeraufenthaltsgesetzes angezeigt. Bei ihren Besuchen kontrollieren die Inspektoren für das Baugewerbe auch die Abfallverwaltung. Über diese Zahlen hinaus ist es wichtig, die zwar nicht messbare, jedoch bestimmt bedeutsame vorbeugende Wirkung des Kampfs gegen die Schwarzarbeit zu betonen. Bei seiner Intervention hat der Staatsrat Michel Pittet diesen Aspekt besonders hervorgehoben. Er hat auch die Absicht der Regierung mitgeteilt, die Anwendung auf andere Gewerbezweige auszudehnen. Die Tätigkeit der im Jahr 2001 neu gegründeten Kommission kann natürlich nicht mit ein paar Zahlen zusammengefasst werden. In den ersten Monaten lag der Schwerpunkt ihrer Tätigkeiten in der Organisationseinführung, in der Mitarbeit an der Beschlussausarbeitung, in der Bearbeitung der Inspektorenausbildung und in der Vorbereitung und Annahme verschiedener Betriebsdokumente. Sie hat Herrn Jean-Claude Morisod, Anwalt in Freiburg, zum Präsidenten gewählt und ernannt. Eine weitere Aufgabe war es, sich mit dem Baudepartement zu einigen, um die Vertragsverhältnisse im Zusammenhang mit der Zurverfügungstellung der Inspektoren zu regeln, damit die Kontrollen der Abfallverwaltung ausgeführt werden können. Die Datenschutzaufsichtsstelle wurde ebenfalls kontaktiert, um

sicherzustellen, dass die Bearbeitung der von den Inspektoren und dem Sekretariat erstellten Dokumente, die Arbeitsmethoden sowie die Archivierung den geltenden Gesetzen entsprechen. Die Inspektoren haben ihre Arbeit am 1. Januar 2001 angetreten. Nach einer viermonatigen Ausbildung fing eine Übergangszeit an, während der sie vor allem die Verwaltung der Baustellenabfälle und die außerhalb der normalen Arbeitszeit ausgeführten Arbeiten kontrollierten. Sie nutzten diese Zeit, um für ihre Aufgabe, die Schwarzarbeit zu bekämpfen, nützliche Informationen zu sammeln. Erst in der zweiten Septemberhälfte konnten sie die im Zusammenhang mit der Schwarzarbeit stehenden Kontrollen ausführen, denn zu diesem Zeitpunkt erhielten sie ihre Ausweiskarte und konnten nun ihre Aufgabe wahrnehmen. Eines der Ziele für das Jahr 2002 war es, mit den Untersuchungsrichtern eine Zusammenarbeit aufzubauen, damit die Inspektoren ihre Rapporte direkt ans Amt der Untersuchungsrichter weiterleiten können, vor allem, was die Gesetzgebung über den Ausländeraufenthalt anbelangt. Dieses Ziel ist heute erreicht, die ersten Rapporte wurden in diesen Tagen übergeben. Die ersten von der Kommission ergriffenen Maßnahmen zeigen die Wichtigkeit der Aufgabe, die Schwarzarbeit zu bekämpfen. Der Kanton verfügt nun über ein Werkzeug, das in diesem Bereich nicht nur präventiv wirkt – die Anwesenheit der Inspektoren besitzt bereits eine recht große abschreckende Wirkung –, sondern das auf diesem Gebiet auch die Missbräuche aufzeigen und zu Maßnahmen greifen kann, die den Arbeitern einen besseren

Schutz gewährleisten. Außerdem können so zwischen den Arbeitgebern Regeln des lautereren Wettbewerbs erstellt werden. ■

RS**Histoire d'assurance qualité**

L'assurance de la qualité est encore et toujours un sujet d'actualité sur les chantiers, principalement pour des marchés publics. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, la satisfaction du client est un sujet ancestral. J'en veux pour preuve trois règles tirées du Codex du roi Hammurabi datant d'environ 1920 avant JC.

- Lorsqu'un entrepreneur construit une maison pour un bourgeois et que celle-ci s'écroule et que le bourgeois perd la vie, l'entrepreneur sera exécuté.
- Si le fils du propriétaire perd également la vie, le fils de l'entrepreneur sera aussi exécuté.
- Si un entrepreneur a construit une maison pour un bourgeois, mais que l'ouvrage n'est pas réalisé dans les règles de l'art et ainsi devient délabré, cet entrepreneur devra le remettre en état par ses propres moyens.

Qui a dit que l'histoire était un éternel recommencement ? Heureusement, les procédés d'aujourd'hui pour réparer les fautes dans la construction sont moins barbares. La qualité restera encore et toujours l'élément déterminant de la satisfaction du client. ■

JDW**Fabrique produits en béton et simili****A. Helfer S.A.**

Tél. 026/460 72 72 – Fax 026/466 68 67
Route de la Verna 3 – 1762 Givisiez

Qualitätssicherung

Die Qualitätssicherung ist immer noch Aktualität auf den Baustellen, hauptsächlich für den öffentlichen Markt.

Entgegen dem, was man glauben könnte, ist die Zufriedenheit der Kunden ein altes Thema. Als Beweis nehme ich 3 Regeln des Arzneibuches von König Hammurabi von 1920 vor Jesus Christus.

■ Wenn ein Bauunternehmer ein Haus für einen Bürgerlichen baut und dieses einstürzt und der Bürgerliche sein Leben verliert, wird der Bauunternehmer hingerichtet.

■ Wenn der Sohn des Eigentümers ebenfalls sein Leben verliert, wird der Sohn des Bauunternehmers ebenfalls hingerichtet.

■ Wenn ein Bauunternehmer ein Haus für einen Bürgerlichen gebaut hat und dieses nicht nach allen Regeln der Kunst gebaut ist, muss dieser das Haus auf seine Kosten wieder in Ordnung bringen.

Wer hat gesagt, dass die Geschichte ein ewiger Anfang ist? Zum großen Glück sind die heutigen Verfahren um die Baufehler zu beheben weniger barbarisch. Die Qualität bleibt für immer das Hauptelement zur Befriedigung des Kunden.

JDW

Internet

Le 30 avril dernier, une vingtaine de personnes ont suivi avec intérêt, dans les locaux du Centre de formation Professionnelle et Sociale du Château de Seedorf, le workshop consacré à la création simple d'un site Internet. Un outil de travail informatique en ligne, développé par la société Novasys à Lausanne, permet, sur la base de modèles existants, de créer très rapidement un site pour



Participants au séminaire

(photo jse)



Alexandre Lafranchi, Novasys SA

(photo jse)

présenter son entreprise. Lorsque l'organisation et la hiérarchisation des pages du site sont définies, textes et photos préparés, avec quelques clics de souris une entreprise est présente sur la toile. Une formation du personnel, qui gèrera le site Internet, est donnée au sein de l'entreprise directement. La Fédération a également profité de ce séminaire pour présenter en détail son site Internet, un outil moderne au service de ses membres. N'hésitez pas à parcourir les nombreuses pages existantes de www.construction.ch/FFE et surtout à nous communiquer vos remarques et critiques. Nous recherchons à l'améliorer encore et à le développer par rapport au besoin toujours croissant d'information tant sur le plan technique que légal.

■
JDW

Favorisez nos
annonceurs !

BOSCH

METABO

LES OUTILS DE PRO CHEZ VOTRE SPECIALISTE

Commerce de fer fribourgeois SA

Rue de Lausanne 85
Tél. 026 / 351 67 67

Route des Daillettes 13-15
1701 Fribourg Tél. 026 / 422 77 77

Travail de vacances

Nombreux sont les jeunes qui recherchent un job pour les vacances. Un travail aux champs chez un agriculteur ou alors dans une entreprise de construction au bureau pour du classement ou éventuellement sur un chantier.

Certains règles sont à respecter. Tout d'abord le travail est interdit pour des jeunes de moins de 13 ans. Celui qui a 13 ans ne peut travailler plus de 3 h par jour. Pour les jeunes de 14 ans il leur est interdit de travailler plus de 8 heures par jour, respectivement 9 heures par jour pour les jeunes de 15 ans et plus. Mais ces derniers ne peuvent s'acquitter de tâches dangereuses ou de port de charges lourdes. Pour de plus amples informations vous pouvez contacter le secrétariat de la FFE ou obtenir auprès de la SUVA un exemplaire du document "Travail de vacances, quelques informations pour les jeunes gens et les employeurs".

JDW



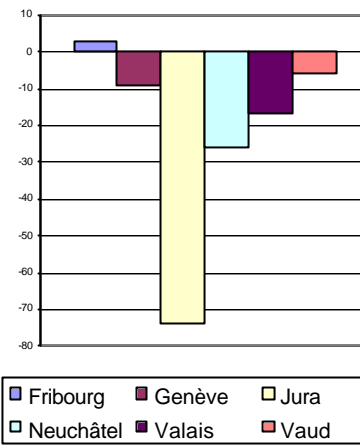
(photo suva)

Marché du travail

Si l'on en croit les statistiques, l'avenir est plutôt sombre dans les mois à venir pour la construction. Les comparaisons entre les 1^{er} trimestres de 2001 et de 2002, concernant la Suisse romande, sont très claires, même si l'on perçoit une légère hausse pour le génie-civil dans le canton de Fribourg au niveau des réserves de travail. Les entrepreneurs, membres de notre association, sont encore plus pessimistes que les statistiques éditées par la SSE, statistiques basées sur les enquêtes trimestrielles. Pour reprendre un terme à la mode dans le monde bancaire, le marché de la construction est volatile en ce moment, un marché en dent de scie. L'Expo.02 retarde quelques objets dans le canton. Il avait été décidé, par les autorités compétentes, de ne pas engager des travaux sur les routes d'accès aux Arteplages. Heureusement pour le canton de Fribourg, l'A189 pointe à l'horizon. Les premiers travaux, encore hors de la statistique, devraient démarrer cet automne.

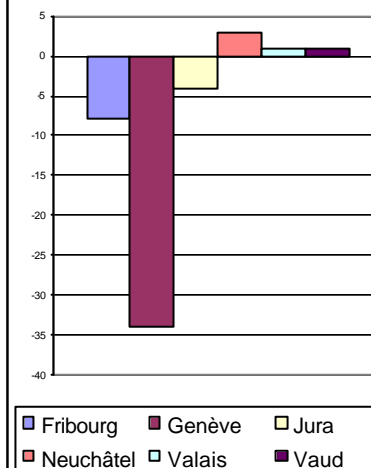
JDW

Réserves de travail dans les secteurs privés et publics (en %)



Comparaison entre les 1^{er} trimestre 2001 et 2002 (sources SSE)

Entrées de commandes (en %)



Ferienjob

Gross ist die Anfrage für Ferienjobs. Arbeit auf dem Land bei einem Bauer oder bei einem Bauunternehmen im Büro für das Klassement oder auf der Baustelle.

Einige Regeln sind zu beachten. Als erstes sind Arbeiten für Jugendliche von weniger als 13 Jahren verboten. Derjenige, der 13 Jahre alt ist darf nur 3 Stunden pro Tag arbeiten. Für Jugendliche von 14 Jahren sind Arbeitsstunden von mehr als 8 pro Tag verboten und für die Jugendlichen von 15 und mehr dürfen 9 Stunden pro Tag nicht überschritten werden. Letztere dürfen aber keine gefährlichen Arbeiten durchführen oder schwere Lasten tragen. Für zusätzliche Information können Sie das Sekretariat des FBV kontaktieren oder bei der SUVA ein Exemplar des Dokumentes "Ferienjobs, einige Informationen für die Jugendlichen und Arbeitsgeber".

JDW

A la mer ou à la montagne, nous vous souhaitons de...